

Réf: Dossier 285727

Avis de constitution

SOCIETE « SONERAFT »

Siège Abidjan, Cocody riviera akouedo ancien
derriere le groupe scolaire primus, Lot 346/347, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONERAFT »

Objet : Négoce de matières premières agricoles, minérales, énergétiques et chimiques, Raffinage et transformation industrielle de matières premières, Transport de marchandises, Transport de personnes, Logistique contractuelle, Distribution et commerce international (Import-Export).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody riviera akouedo ancien
derriere le groupe scolaire primus, Lot 346/347, Ilot 29

Dirigeant(s) M LOH DAMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01354 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09203/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

